



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 26 novembre 2020

Communiqué de presse :

## **Plan de relance : le vote de la Confédération paysanne à FranceAgriMer**

Vendredi 27 novembre, le conseil d'administration de FranceAgriMer se prononce sur les dispositifs du plan de relance prévus pour « accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires » pour un montant d'environ 500 millions d'euros. À l'occasion de ce vote, la Confédération paysanne ne peut que réitérer les critiques qu'elle avance sur l'ensemble du plan de relance. Les quelques pas effectués dans la bonne direction ne font pas le poids face à la pauvreté des moyens mis en place et celle des mesures envisagées par ce plan.

La Confédération paysanne s'exprimera contre l'adoption des enveloppes pour les aides aux agroéquipements censés optimiser l'usage des intrants. Les conditions de ces aides excluent une partie des investissements (matériel d'occasion, planchers trop élevés) et donc une partie des paysan.ne.s. Par ailleurs, que le plan de relance envisage la transition agricole sur les fermes par des aides à l'investissement est politiquement faible. Ces enveloppes vont financer les industriels de l'agroéquipement et risquent d'augmenter l'endettement sur les fermes. Ce ne sont pas des agroéquipements dont a besoin la transition, mais de plus de paysans.

Nous nous abstiendrons sur les mesures qui financeront le plan « protéines végétales », qui pourrait certes aider à améliorer l'indépendance de la France dans son approvisionnement en protéines végétales destinées à l'alimentation humaine et animale, mais qui souffre des mêmes déficiences exprimées ci-dessus.

Enfin, nous voterons en faveur du plan pour la modernisation des abattoirs en raison des garanties que nous avons obtenues sur l'accompagnement des projets d'outils mobiles et certains projets d'abattage fixe, même si ce plan n'a pas l'envergure nécessaire pour faire face aux immenses enjeux de la protection animale, des conditions de travail et du resserrement du maillage territorial.

Pour faire face à la crise et à la précarisation de masse qu'elle engendre, tout autre aurait dû être l'action du gouvernement. Trop souvent ce plan continue dans la lignée d'une politique asservie au modèle agroindustriel qui déforme l'idée même de transition et de souveraineté alimentaire, et l'occasion n'a pas été saisie pour impulser la refonte de nos politiques agricoles et alimentaires basée sur le travail paysan.

### **Contacts :**

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Véronique Marchesseau, secrétaire général : 06 98 53 76 46
- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78